## LES ECHOS DU SILENCIEUX

## Lettre d'information des Amis de la Basilique de Paray le Monial – n°10 Janvier 2012

Des Grénetières au Val d'0r : Petite histoire de l'église Notre-Dame

De Paray était **l'église Notre Dame,** située sur une colline « Les Grenetières ». « Anciennement la paroisse de Paray était à cinq ou six cent pas de la ville ».

Il reste dans l'enceinte du vieux cimetière une abside pré romane témoin de cette paroisse, dédiée au Saint Sauveur, à la Sainte Vierge et à Saint Jean Baptiste. La dévotion au Saint Sauveur disparait dès le Moyen Age. C'est Notre Dame qui reste le vocable de l'église



Elle était donc *très ancienne* lorsque le comte Lambert décide l'implantation d'un monastère bénédictin sous l'égide de Mayeul quatrième abbé de Cluny. Cette fondation se situe au Val d'Or sur les bords de la Bourbince. Tout autour du nouveau monastère s'établissent les compagnons bâtisseurs, les sculpteurs, les ouvriers employés à la construction et également les petites gens qui trouvaient là assistance et protection. «Anciennement la paroisse de Paray étoit à cinq ou six cent pas de la Ville, ce qui était fort incommode aux prêtres et aux paroissiens, de manière qu'on résolut d'en bâtir une autre dans l'enceinte des murs. Elle le fut sur la grande Place ... » (ADSL G 913). L'église St Nicolas fut consacrée par Mgr Hurault en 1535. Tous les offices finiront par se faire dans cette église. Une visite pastorale de 1669 nous informe que l'église Notre-Dame «à deux portées de mousquet hors de la ville au milieu du cimetière n'est pratiquement plus utilisée.»

Le rapport épiscopal poursuit : «Le clocher est sur le chœur, dans lequel il y a quatre cloches. Le couvert est mal en ordre aussy bien que celui de l'église, laquelle est fort négligée, parce qu'on n'y va que rarement dire les messes paroissiales, ce qui ne se fait que deux ou trois fois l'année; et on n'y fait aucune fonction curiale sinon d'y enterrer, le cimetière étant tout autour. Elle a trente pas de longueur et le chœur douze, et elle a quinze pas de largeur : les vitres sont presque toutes rompues.» (ADSL G 913)

En juin 1754, une tornade s'abat sur la région, abattant beaucoup d'arbres dans les forêts et détruisant totalement le clocher de Notre Dame. Celui-ci fut réparé l'année suivante pour la somme de 790 livres tournois suivant le marché fait par Dom Dathose, alors prieur de Paray, avec Morin charpentier.

Le 24 sept 1755 a lieu visite des réparations à Notre Dame avec Morin : «la charpente du cloché parfaitement construite, le dit cloché couvert de bonnes tuiles avec soin ; les chapelles autour du cœur et sanctuaires ont été recouverte à neuf de tuiles creuses incrustée dans le mortier que la voute du cœur et le tour de celui ci ont été remaillé en mortier et plâtre et que le cœur et le tour du cœur a été carrelé à neuf mais les vitraux ne sont pas réparés car la nef est à refaire. » (ADSL H 239 f 21)

Ce rapport de visite annonce la dégradation prochaine de l'église Notre-Dame. La nef doit en effet être réparée. Mais qui est responsable de son entretien ? Le Seigneur abbé de Cluny est collateur de la cure de Paray et percevait de ce chef, les dîmes de Notre Dame. Le décimateur était tenu de

réparer le chœur de l'église et son cancel, partie comprise entre le maître autel et la table de communion. L'entretien de la nef incombait aux paroissiens et aux propriétaires forains ce qui explique les différences de style et de dimensions que l'on remarque souvent entre les parties d'un même édifice. Le clocher de Notre-Dame a été réparé, car cette réparation incombait à l'Abbé de Cluny qui en avait les moyens. Par contre, les paroissiens de Paray ne sont pas pressés de payer pour faire réparer la nef d'une église qui ne sert pratiquement plus.

Quand la Révolution arrivera, la nef sera complètement démolie afin de récupérer les bois de la charpente pour construire le plancher de l'étage dans l'ancienne église Saint Nicolas pour en faire une maison commune, et ensuite le palais de justice. Une rue de Paray en conserve encore le nom.

L'église de Notre-Dame du cimetière conservait encore trois cloches au moment de la Révolution. Seule la plus petite resta à Paray, comme en témoigne la séance du conseil de la commune du 7 juin 1790 où il est dit : "les citoyens Colin, Dérot, Bertucat et Petit feront établir le cabinet nécessaire pour installer l'horloge neuve et que la petite cloche de Notre-Dame sera prise pour servir de timbre."

Au commencement de l'année 1792, les cloches de Notre-Dame du cimetière, de Saint-Nicolas et de l'Hôpital prirent le chemin de l'église bénédictine en attente de leur transfert à l'hôtel des Monnaies de Dijon. Le 30 janvier 1792, la municipalité donne décharge au sieur Jallier des quatre cloches de l'église abbatiale et des deux de Notre-Dame, plus douze chandeliers en cuivre jaune pesant vingt-neuf livres, douze autres en cuivre blanchi pesant vingt-sept livres, six croix en cuivre blanchi, qui prennent le chemin de Dijon.

Pour échapper à la fureur des Jacobins, trois cloches furent ensevelies dans le sol. Il s'agit des cloches de Vigny, de Volesvres et d'Hautefond.

Après la Révolution, celles de Volesvres et celle de Vigny furent réinstallées dans le clocher de leur paroisse. La commune d'Hautefond n'ayant pas retrouvé son titre d'église paroissiale, sa petite cloche sera mise dans le nouveau clocher construit sur les restes de l'église Notre-Dame.





« ... la démolition d'une partie de l'édifice qui a été abattu pendant la tourmente révolutionnaire...Mr Riballier a fait restaurer en une chapelle destinée à déposer les morts avant l'inhumation.». ADSL 41J

A chaque sépulture, lorsque les cloches de la basilique sont silencieuses, celle d'Hautefond fait entendre sa voix argentine et salue les dépouilles mortelles.

La destruction de ce campanile cette année 2011, dans le cadre d'une nouvelle réfection du clocher et de la chapelle, a permis de la remettre cette cloche d'Hautefond, à jour.



Sur sa robe on peut voir des fleurs de lys, un évêque avec crosse , une vierge à l'enfant , un Christ en croix et l'inscription «L'an 1753, j'ay été bénite par Messire Simon Perrin curé d'Autefon et sus nommé Marie par Mr Marc Antoine, marquis de Lévis et par Damelle Marie de Lévis sa soeur.»

Simon Perrin est nommé curé d'Autefon en juillet 1746, succédant à Messire François Corial décédé le 15 juin précédent à l'âge de 70 ans après sept jours de maladie de poitrine. Simon Perrin restera curé d'Hautefond jusqu'à la Révolution. Il apparaît sur les registres paroissiaux jusqu'au 31mars 1791. Il est donc resté 45 ans curé d'Hautefond. La date de son départ se situe après celle du premier serment demandé aux prêtres le 27 novembre 1790 par la Constitution Civile du Clergé.

(On aperçoit sur la photo une main et la Vierge portant l'enfant. Dans l'inscription, on reconnaît la date 1753 et le prénom MARC ANTOINE)

Les parrain et marraine Marc Antoine, marquis de Lévis et Marie de Lévis sont les enfants de Marc Antoine, marquis de Lévis et baron de Lugny (1697-1767) capitaine des Gardes Françaises qui se retire à Lugny après son mariage le 16 février 1733 avec Marie Françoise Gelas de Léberon. Marie est née le 16 août 1734 et Marc Antoine le 7 février 1739. Au moment du baptême de la cloche en 1753, les deux enfants sont donc mineurs.

Marie épousera le 22 janvier 1756 Jacques de Gallifet, baron de Dampierre, gouverneur du Mâconnais, mort en 1759. Elle se remariera le 28 octobre 1766 avec Jacques-Hyacinthe, vicomte de Sarsfield, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour Sa Majesté dans les provinces de Hainaut et de Cambrésis, mort à Paris le 6 décembre 1786, et ramené à Valenciennes pour être inhumé dans le cimetière de Saint-Nicolas, non loin de son épouse, Marie de Lévis, morte en cette ville le 5 janvier 1781.

Marc Antoine II son frère, devenu Comte de Lévis, capitaine dans le régiment de la Reine-cavalerie en 1758, colonel du régiment de Picardie en 1763, parvint en 1781 au grade de maréchal de camp. Il fit reconstruire le château de Lugny les Charolles en 1771. La Révolution fit de lui un député de la noblesse du bailliage de Dijon aux États généraux. Arrêté, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire. Accusé d'émigration et d'avoir entretenu des relations avec le marquis de Choiseul, il fut condamné à mort et guillotiné le 15 floréal an II (4 mai 1794). Il avait épousé, le 1er décembre 1762, Louise Madeleine Grimod de la Reynière, morte le 11 janvier 1776.

La cloche d'Hautefond a été descendu du clocher de Notre-Dame lors de la dernière restauration de cette année et se trouve actuellement dans les réserves du musée du Hiéron.

Bernard Durand